

FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS	Encyclopédie de la musique
DOMAINE	Musique
SECTION	toutes
OPTION	toutes
NATURE	général
TITULAIRE	Olivia WAHNON DE OLIVEIRA
INDIVIDUEL/COLLECTIF	Cours collectifs
ANNÉE D'ÉTUDE :	B1 (et M2 à titre transitoire)

OBJECTIFS

- Développer un esprit de curiosité :
- Permettre aux étudiants de s'approprier les outils nécessaires et les moyens de les utiliser afin de savoir faire des recherches au sein d'une bibliothèque musicale et trouver les nouveautés et/ou les informations recherchées.
- Permettre aux étudiants de s'approprier les moyens de connaître 'tout' ce qui a été écrit comme compositions (et qui nous est parvenu) et les moyens de trouver les différentes partitions, dans le but d'avoir accès à tout un répertoire moins connu.
- Permettre aux étudiants d'acquérir un esprit critique et de pouvoir comparer différentes éditions d'une même œuvre afin d'utiliser les plus pertinentes pour la pratique musicale.
- Développer un lien vivant entre l'étudiant et la Bibliothèque du Conservatoire royal de Bruxelles afin que celui-ci puisse la fréquenter en toute autonomie tout au long de son cursus et/ou de sa carrière.

CONTENUS

- Présentation générale de l'histoire de la diffusion de la musique et de l'édition musicale en analysant les différentes techniques d'impression (typographie, gravure, lithographie, ...) permettant ainsi de savoir dater approximativement une partition.
- Présentation générale des ouvrages de référence liés au domaine de la musique permettant de la sorte de pouvoir accéder à toutes les informations recherchées (partitions ou autres) : bases de données, encyclopédies, catalogues thématiques, répertoires, revues, séries, collections...
- Présentation des collections et du fonctionnement de Bibliothèque du Conservatoire royal de Bruxelles

MÉTHODE

- Cours donné sur base de différents supports (syllabus, ouvrages de référence, partitions, ...)
- Séances à la bibliothèque
- Travaux de recherche.

ÉVALUATIONS

Évaluation continue : l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail

- Évaluation sous forme d'un examen écrit pour les B1 et un examen oral pour les M2 comptant pour 60% des points du total final et portant sur des questions de théorie vue au cours. L'examen des M2 portera en outre sur la méthode de recherche appliquée à la Bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles
- Les travaux de recherche réalisés pendant l'année comptent pour 40% des points du total final.